

The representative of India included scientific agriculture in his concept of industrial development. Food production was the primary industry of man, and the improvement of techniques in that field was at all times a matter of first importance.

It would not be possible for undeveloped areas, and countries which were compelled to develop in an unbalanced fashion by political subordination, to raise their standards of living to higher levels without international co-operation.

Mr. Panikkar supported the proposals for the establishment of economic commissions for Latin America and for the Middle East, and set as a model the Economic Commission for Asia and the Far East, in which the principles of both regionalism and international co-operation were applied.

Free trade without tariff barriers was an ideal condition, but it was not practicable in the present condition of world economy. The Indian delegation, however, had no objection to specialized agencies examining the problem and giving expert advice to the Governments concerned.

Mr. Panikkar emphasized the importance of a sound statistical basis for economic and industrial policies; he commended the FAO for its valuable work; and he added that, in the Indian Government's opinion, governmental controls over the distribution and consumption of food were necessary as long as the acute food shortage continued. He urged the approval of chapter II of the Council's report.

The CHAIRMAN stated that the discussion was closed.

The meeting rose at 1.30 p.m.

FORTY-SECOND MEETING

*Held at Lake Success, New York,
on Saturday, 11 October 1947, at 3.00 p.m.*

Chairman: Mr. H. SANTA CRUZ (Chile).

- 14. Discussion of the draft resolutions submitted in connexion with chapter II of the report of the Economic and Social Council (documents A/C.2/107, A/C.2/108, A/C.2/111, A/C.2/112, A/C.2/113, A/C.2/113/Rev.1, A/C.2/114, A/C.2/114/Rev.1, A/C.2/115, A/C.2/116, A/C.2/117, A/C.2/118, A/C.2/119 and A/C.2/W.1)**

PROCEDURE PROPOSED BY THE RAPPORTEUR FOR HANDLING THE DRAFT RESOLUTIONS SUBMITTED (DOCUMENT A/C.2/115).

Mr. HANC (Rapporteur) gave a brief explanation of his proposal.

The Committee decided to adopt the procedure proposed by the Rapporteur.

De l'avis du représentant de l'Inde, l'agriculture scientifique rentre dans sa propre conception du développement industriel. La production de denrées alimentaires est la première industrie de l'homme et l'amélioration des techniques dans ce domaine a été de tous temps d'une importance essentielle.

Il ne serait pas possible pour les régions peu développées et pour les pays qui, en raison de leur subordination politique, auraient à développer leur économie de façon mal équilibrée, d'élever leurs niveaux de vie sans une coopération internationale.

M. Panikkar appuie les propositions concernant la création de commissions économiques pour l'Amérique latine et pour le Moyen Orient et il cite comme exemple la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient, dans laquelle on a appliqué les deux principes de régionalisme et de coopération internationale.

La liberté du commerce, sans barrières douanières, est un idéal qui n'est pas réalisable dans la situation actuelle de l'économie du monde. La délégation de l'Inde n'a cependant pas d'objection à ce que des institutions spécialisées examinent le problème et donnent des avis qualifiés aux Gouvernements intéressés.

M. Panikkar insiste sur l'importance d'une base statistique saine pour la politique économique et industrielle. Il fait l'éloge de l'OOA pour l'œuvre utile qu'elle a accomplie et il ajoute que, de l'avis du Gouvernement de l'Inde, il faudra conserver les contrôles gouvernementaux sur la distribution et la consommation des denrées alimentaires tant que subsistera une pénurie aiguë de ces denrées. Il demande instamment à la Commission d'approuver le chapitre II du rapport du Conseil.

Le PRÉSIDENT annonce la clôture du débat général.

La séance est levée à 13 h. 30.

QUARANTE-DEUXIEME SEANCE

*Tenue à Lake Success, New-York,
le samedi 11 octobre 1947, à 15 heures.*

Président: M. H. SANTA CRUZ (Chili).

- 14. Discussion des projets de résolutions soumis à propos du chapitre II du rapport du Conseil économique et social (documents A/C.2/107, A/C.2/108, A/C.2/111, A/C.2/112, A/C.2/113, A/C.2/113/Rev.1, A/C.2/114, A/C.2/114/Rev.1, A/C.2/115, A/C.2/116, A/C.2/117, A/C.2/118, A/C.2/119 et A/C.2/W.1)**

PROCÉDURE PROPOSÉE PAR LE RAPPORTEUR POUR TRAITER LES PROJETS DE RÉSOLUTIONS PRÉSENTÉS (DOCUMENT A/C.2/115).

M. HANC. (Rapporteur) explique brièvement sa proposition.

La Commission décide d'adopter la procédure proposée par le Rapporteur.

Mr. MOE (Norway) drew attention to the fact that the resolutions mentioned in paragraph (d) of document A/C.2/115 were related to questions under discussion in the Joint Committee of the Second and Third Committees, and that some co-ordination between the decisions to be taken on these resolutions by the Second Committee and those taken by the Joint Committee would therefore be necessary. Account would also have to be taken of discussions in the Fifth Committee.

The CHAIRMAN stated that the comments of the Norwegian representative would be noted at the time of discussion of paragraph (d) of the Rapporteur's proposal.

CONSIDERATION OF THE AUSTRALIAN AND POLISH DRAFT RESOLUTIONS AND JOINT AMENDMENT (DOCUMENTS A/C.2/107, A/C.2/108 AND A/C.2/116)

Mr. TANGE (Australia) said that the Australian draft resolution envisaged the consideration by the Council of factual surveys and analyses of world economic conditions and trends prepared by the Secretariat.

He believed that the chief difference between the substance of paragraph (a) of the Polish draft resolution and that of the Australian draft resolution was that the former emphasized the preparation of surveys by the Council, while the latter emphasized the Council's consideration of those surveys.

Mr. ARUTIUNIAN (Union of Soviet Socialist Republics) felt that, although the Australian and Polish resolutions were very similar in substance, the Polish resolution was the more acceptable one from the practical point of view. There was too much precision in the Australian resolution; the provision that the Council should consider a report on world trends and conditions at each regular session would overburden the Council unnecessarily.

Mr. STINEBOWER (United States of America) stated that, although he would not oppose either of the resolutions, he did not feel that they were strictly necessary, since the Council had itself taken preliminary action in initiating studies. He agreed with the representative of the USSR that the Australian resolution was too precise.

With reference to paragraph 2 of the Australian resolution he presumed that the material provided by the Secretary-General would be a synthesis of the reports of the various subsidiary organs and not only a supplement to those reports.

With reference to paragraph 3, he pointed out that the provision it contained was unnecessary. Since the Commissions had no secretariats of their own, the only alternative was for the Secretariat to do the work and the Council had so instructed the Secretary-General.

Mr. MOCH (France) asked whether consideration of paragraph (a) of the Polish resolution would prejudice his position on other parts of the Polish resolution.

M. MOE (Norvège) attire l'attention sur le fait que les projets de résolutions mentionnés à l'alinéa d) du document A/C.2/115 ont trait aux questions discutées à la Commission mixte des Deuxième et Troisième Commissions et qu'il serait donc nécessaire de coordonner dans une certaine mesure les décisions que devront prendre à propos de ces résolutions la Deuxième Commission et la Commission mixte. Il conviendrait également de tenir compte des délibérations de la Cinquième Commission.

Le PRÉSIDENT déclare qu'il sera tenu compte des observations du représentant de la Norvège au moment de la discussion de l'alinéa d) de la proposition du Rapporteur.

EXAMEN DES PROJETS DE RÉSOLUTION SOUMIS PAR LA POLOGNE ET DE L'AMENDEMENT PROPOSÉ CONJOINTEMENT PAR LES DEUX PAYS (DOCUMENTS A/C.2/107, A/C.2/108 et A/C.2/116).

M. TANGE (Australie) déclare que le projet de résolution de l'Australie envisage l'examen par le Conseil d'études préparées par le Secrétariat, analysant les faits et les tendances de la situation économique du monde.

Il estime que la principale différence quant au fond entre l'alinéa a) du projet de résolution de la Pologne et celui de l'Australie réside dans le fait que le premier met l'accent sur la préparation d'études par le Conseil, et le second sur l'examen de ces études par le Conseil.

M. ARUTIUNIAN (Union des Républiques socialistes soviétiques) estime que bien que les résolutions de l'Australie et de la Pologne soient très semblables quant au fond, celle de la Pologne est la plus acceptable du point de vue pratique. La résolution de l'Australie est trop précise; la disposition tendant à soumettre à l'examen du Conseil un rapport sur les tendances de la situation économique et mondiale à chaque session ordinaire surchargerait inutilement le Conseil.

M. STINEBOWER (Etats-Unis d'Amérique) déclare que sans s'opposer à aucune des deux résolutions, il ne les trouve pas absolument nécessaires, étant donné que le Conseil a pris lui-même des mesures préliminaires en vue de mettre en train ces études. Il estime, comme le représentant de l'URSS, que la résolution de l'Australie est trop précise.

En ce qui concerne le paragraphe 2 de la résolution de l'Australie, il suppose que la documentation fournie par le Secrétaire général constituera une synthèse des rapports des divers organes subsidiaires et non pas seulement un complément à ces rapports.

Relativement au paragraphe 3, il fait remarquer que la disposition qu'il contient est superflue. Les Commissions n'ayant pas leur propre secrétariat, la seule solution est que le Secrétariat exécute le travail, et c'est dans cet esprit que le Conseil a donné des instructions au Secrétaire général.

M. MOCH (France) demande si l'examen de l'alinéa a) de la résolution de la Pologne préjugera la position qu'il prendra à l'égard des autres paragraphes de cette résolution.

The CHAIRMAN explained that the other paragraphs of the Polish resolution would be discussed later.

In reply to Mr. CHANG (China), Mr. WEINTRAUB (Secretary of the Second Committee) informed the Committee that, allowing for flexibility in the choice of topics, the survey as envisaged in both resolutions was provided for in the budget estimates before the Fifth Committee (document A/C.5/157). He hoped the Committee did not deem it necessary for him to give a complete outline of the structure of the projected study.

Mr. DAVIES (United Kingdom) agreed in principle with both the Polish and Australian resolutions. The Economic and Employment Commission had been instructed by the Council to initiate regular reports on world economic trends; if the Secretariat were instructed by the Assembly to do the same there would be a danger of duplication of work. The Council should not be expected to consider surveys at every session. Full use should be made of the work of the regional Commissions, and Member Governments should not be overburdened with questionnaires.

Mr. PANIKKAR (India) foresaw difficulties in the compilation of an over-all world economic survey. Such a report would be either a compilation of official statements or blue-books, or a report based on first-hand material obtained by experts in the different countries. He felt that an over-all report would be too broad, and suggested that the specific reports would be more valuable.

Mr. TANGE (Australia) stated that some pressure was needed on the Council and the Fifth Committee to ensure that this work would be done. He agreed that the Assembly should not regulate the work of the Council too closely, but thought there was sufficient flexibility in the Australian resolution. Answering the representative of India, he stated that much of the basic material was already available in the United Nations and specialized agencies, and it was the duty of the Secretariat to use the material it could obtain to present a general picture.

Mr. TUCKER (Canada) felt that it was unnecessary for the Committee to pass a resolution such as that under consideration, since the Economic and Social Council was well aware of the existing problems and was taking action in the matter. That was evident from pages 11 to 14 of the report of the Economic and Social Council (document A/382). He felt that to urge the Council to do work which it had already undertaken would diminish the prestige of the General Assembly.

Mr. LANGE (Poland) felt that part (a) of his resolution went one step beyond the Australian proposal. Whereas, according to the Australian resolution, the Council would merely receive in-

Le PRÉSIDENT explique que les autres paragraphes de la résolution de la Pologne seront discutés plus tard.

En réponse à M. CHANG (Chine), M. WEINTRAUB, (Secrétaire de la Deuxième Commission) indique que présentant une certaine souplesse dans le choix des sujets, l'enquête telle qu'elle est envisagée dans les deux résolutions figure dans les prévisions budgétaires soumises à la Cinquième Commission (document A/C.5/157). Il espère que la Commission n'estimera pas nécessaire qu'il fournit un exposé complet de la structure de l'étude envisagée.

M. DAVIES (Royaume-Uni) donne son adhésion de principe aux deux résolutions. Le Conseil a chargé la Commission des questions économiques et de l'emploi de préparer régulièrement des rapports sur les tendances économiques mondiales; si l'Assemblée charge le Secrétariat de faire le même travail, un double emploi est à craindre. On ne peut pas s'attendre à ce que le Conseil examine des enquêtes à chacune de ses sessions. Il conviendrait d'avoir pleinement recours au travail des Commissions régionales et il ne faut pas surcharger les Etats Membres de questionnaires.

M. PANIKKAR (Inde) prévoit qu'il y aura des difficultés à composer une étude d'ensemble de l'économie mondiale. Un rapport de ce genre devrait être soit un recueil de documents ou livres bleus officiels, soit un rapport reposant sur une documentation de première main obtenue par les experts en différents pays. Il estime qu'un rapport d'ensemble serait trop vaste, et que, à son avis, des rapports sur un sujet déterminé auraient plus d'intérêt.

M. TANGE (Australie) déclare qu'il serait nécessaire d'insister auprès du Conseil et de la Cinquième Commission afin d'assurer l'exécution de ce travail. Il reconnaît que l'Assemblée ne doit pas régler de façon trop détaillée les travaux du Conseil, mais il estime que la résolution de l'Australie présente suffisamment de souplesse. Répondant au représentant de l'Inde, il déclare qu'on peut d'ores et déjà trouver une grande partie de la documentation de base à l'Organisation des Nations Unies et dans les institutions spécialisées, et que le Secrétariat doit se servir de la documentation dont il peut disposer pour présenter un tableau d'ensemble.

M. TUCKER (Canada) estime que la Commission n'a pas à voter une résolution de la nature de celle qui fait actuellement l'objet de ses délibérations, étant donné que le Conseil économique et social n'ignore rien des problèmes actuels et qu'il étudie la suite à donner à cette question. Cela résulte des pages 11 à 14 du rapport du Conseil économique et social (document A/382). Le représentant du Canada considère qu'en présentant le Conseil d'effectuer le travail qu'il a déjà entrepris on porterait atteinte au prestige de l'Assemblée générale.

M. LANGE (Pologne) estime que l'alinéa a) de sa résolution va un peu plus loin que la proposition de la délégation australienne. Tandis que selon cette dernière le Conseil se bornerait

formation from the Secretariat, according to the Polish one the Council, as the world authority on economic and social matters, would submit a periodic report to the public and to Member Governments which would have the authority and prestige of that body behind it. Such a report would not only present the problems, but would also provide the guidance necessary to solve them. The actual research would obviously be done by the Secretariat and the specialized agencies.

Mr. PÉREZ CUBILLAS (Cuba) proposed that, in view of the general approval of the content of the resolutions, the Chairman should request that the representatives of Australia and Poland should meet with the Rapporteur, before the next meeting of the Committee, to draft a single text embodying the general purposes of the Australian resolution and part (a) of the Polish resolution.

Mr. MOE (Norway) agreed with the representative of the United States that the resolutions under discussion were somewhat unnecessary, in view of arrangements already made by the Council. He was of the opinion that the Secretariat should prepare not only the survey itself, but recommendations as well. The Fifth Committee ought not to refuse the Secretariat the means necessary to carry out those tasks. He suggested changing the wording of the resolution to read that the General Assembly "takes note of the intentions of the Economic and Social Council to carry out such a survey". He supported the proposal made by the representative of Cuba that the authors of the two proposals should consult with the Rapporteur.

Mr. LANGE (Poland) and Mr. TANGE (Australia) agreed to meet with the Rapporteur in order to draw up a common text.

Mr. ARUTIUNIAN (Union of Soviet Socialist Republics) supported the Cuban proposal that the representatives of Australia and Poland should prepare a common resolution, but believed that the Committee should clear up the question as to whether or not the reports should be discussed at each regular session of the Council.

Mr. TANGE (Australia) suggested that a sub-committee should be set up which should include the representatives of delegations expressing several different points of view, so as to arrive at a composite text.

The representative of the UNITED KINGDOM supported this proposal, and the representative of CUBA withdrew his original proposal.

Mr. CARRILLO FLORES (Mexico) felt that the first task of the Committee was to decide whether the proposals made were, in effect, superfluous. If the proposals were thought to be useful, then the sub-committee would have to consider whether the work requested by the Australian proposal should be done by the Secretariat or through the services of the specialized agencies and other institutions, and whether the reports should be

à recevoir des renseignements du Secrétariat, aux termes de la résolution proposée par la délégation polonaise, le Conseil, en tant qu'autorité mondiale en matière de questions économiques et sociales, présenterait, pour l'opinion publique et les Gouvernements des Etats Membres, un rapport périodique qui aurait pour lui l'autorité et le prestige du Conseil. Ce rapport ferait plus qu'exposer les problèmes; il donnerait encore les directives nécessaires pour leur solution. Les recherches proprement dites incomberont évidemment au Secrétariat et aux institutions spécialisées.

M. PÉREZ CUBILLAS (Cuba) propose que, pour faciliter la réalisation d'un accord général sur le fond des résolutions, le Président invite les représentants de l'Australie et de la Pologne à prendre contact avec le Rapporteur avant la prochaine séance de la Commission, afin de rédiger un texte unique qui englobe les objectifs généraux de la résolution présentée par la délégation de l'Australie et l'alinéa a) de la résolution polonaise.

M. MOE (Norvège) convient, avec le représentant des Etats-Unis, que les résolutions débattues sont quelque peu superflues étant donné les dispositions déjà prises par le Conseil. A son avis, il faut charger le Secrétariat non seulement de préparer l'étude même, mais aussi les projets de recommandations. La Cinquième Commission ne doit pas refuser au Secrétariat les moyens nécessaires pour s'acquitter de ces tâches. Il propose de modifier l'énoncé de la résolution de la manière suivante: "prend note de l'intention du Conseil économique et social de procéder à ces études". Il appuie la proposition du représentant de Cuba tendant à ce que les auteurs des deux propositions se consultent avec le Rapporteur.

M. LANGE (Pologne) et M. TANGE (Australie) acceptent de prendre contact avec le Rapporteur afin d'arriver à établir un texte commun.

M. ARUTIUNIAN (Union des Républiques socialistes soviétiques) accepte la proposition de la délégation de Cuba demandant aux représentants de l'Australie et de la Pologne de rédiger un projet de résolution commune, mais il estime que la Commission doit trancher la question de savoir si les rapports doivent ou non être examinés à chaque session ordinaire du Conseil.

M. TANGE (Australie) propose de nommer une sous-commission qui comprendrait les représentants des délégations qui ont exprimé des points de vue divergents, de manière à établir un texte qui en fasse la synthèse.

Le représentant du ROYAUME-UNI appuie cette proposition et le représentant de CUBA retire sa proposition primitive.

M. CARRILLO FLORES (Mexique) estime que la tâche première de la Commission est de se rendre compte dans quelle mesure les propositions présentées ne sont pas, en fait, superflues. Si l'on estime qu'elles présentent un caractère d'utilité, la sous-commission devrait examiner si le travail demandé dans la proposition de la délégation de l'Australie doit être fait par le Secrétariat ou bien s'il convient de faire appel aux

submitted at each session. The sub-committee should not concern itself with questions of policy.

Mr. ARUTIUNIAN (Union of Soviet Socialist Republics) said that the idea of a sub-committee as proposed by the representatives of Australia and the United Kingdom would not obviate the necessity for the Committee's taking a decision as to whether or not the Council should consider reports at each regular session.

Mr. TUCKER (Canada) pointed out that, under the provisions of the Charter, the Economic and Social Council had already taken steps for dealing with the matters confided to it, and that the Second Committee could not appropriately intervene at the present juncture.

The CHAIRMAN requested the Committee to consider the appointment of a sub-committee.

Mr. THORN (New Zealand) agreed with Mr. Tucker that the Economic and Social Council had actually anticipated what was embodied in both the Australian and Polish resolutions.

Mr. ENCINAS (Peru) stated that his delegation would not vote for the sub-committee because he shared the impression of the representative of the USSR that it might come back to the Committee with unresolved problems of substance.

Mr. ZOLOTAS (Greece) was of the opinion that the Committee should stress the urgency of the reports to be prepared by the Economic and Social Council and not attempt to bind the Economic and Social Council with a detailed outline of its duties.

Mr. LANGE (Poland) said either the idea of a meeting of the representatives of Australia and Poland with the Rapporteur or that of a larger sub-committee would be acceptable to him.

The representative of the PHILIPPINES did not consider a resolution necessary.

The representative of GUATEMALA reminded the Committee that the Council was already acting in these matters.

The representative of ARGENTINA supported the views of the representative of Cuba.

The representative of the BYELORUSSIAN SOVIET SOCIALIST REPUBLIC thought the question of the periodicity of reports must be settled before a sub-committee could be appointed.

On a motion by the representative of NORWAY, seconded by the representative of INDIA, the meeting was adjourned.

The meeting rose at 6.20 p.m.

services des institutions spécialisées ou d'autres organismes. Il incomberait également à la sous-commission d'examiner si les rapports doivent être présentés à chaque session. La sous-commission ne devrait pas se préoccuper des questions de fond.

M. ARUTIUNIAN (Union des Républiques socialistes soviétiques) dit que la création d'une sous-commission telle que la proposent les représentants de l'Australie et du Royaume-Uni, n'empêche pas que la Commission doive prendre une décision sur le point de savoir si le Conseil doit ou non examiner les rapports à chaque session ordinaire.

M. TUCKER (Canada) fait remarquer que, conformément aux dispositions de la Charte, le Conseil économique et social a déjà pris des mesures pour s'occuper des questions confiées à son examen, et qu'en bonne règle, la Deuxième Commission ne saurait intervenir dans les circonstances présentes.

Le PRÉSIDENT invite la Commission à se prononcer sur la nomination d'une sous-commission.

M. THORN (Nouvelle-Zélande) convient avec M. Tucker que le Conseil économique et social a, en fait, anticipé sur le sens des résolutions présentées et par la délégation de l'Australie et par celle de la Pologne.

M. ENCIMAS (Pérou) déclare que sa délégation ne votera pas pour l'établissement d'une sous-commission car, comme le représentant de l'URSS, il a l'impression que la sous-commission risque de revenir devant la Commission avec des problèmes de fond restés sans solution.

M. ZOLOTAS (Grèce) estime que la Commission doit faire ressortir le caractère d'urgence des rapports que le Conseil économique et social aura à établir, mais qu'il ne lui appartient pas de lier le Conseil économique et social en retranchant en détail la tâche qui lui incombe.

M. LANGE (Pologne) déclare accepter soit l'idée d'une prise de contact entre les représentants de l'Australie et de la Pologne avec le Rapporteur, soit celle de la constitution d'une sous-commission plus large.

Le représentant des PHILIPPINES ne croit pas qu'une résolution soit indispensable.

Le représentant du GUATEMALA rappelle à la Commission que le Conseil étudie déjà la décision à prendre au sujet de ces questions.

Le représentant de l'ARGENTINE appuie le point de vue du représentant de Cuba.

Le représentant de la RÉPUBLIQUE SOCIALISTE SOVIÉTIQUE DE BIÉLORUSSIE estime qu'il faut régler la question de la périodicité des rapports avant de nommer une sous-commission.

Sur la proposition du représentant de la NORVÈGE, appuyée par le représentant de l'INDÉ, la séance est levée.

La séance est levée à 18 h. 20.